publique Française
Département de la Corrèze

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2014

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil quatorze et le vingt-deux avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

Préfecture de la Corrèze
- 6 MAI 2014
Contrôle de légalité

N° 27

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire – Mme Dominique GRADOR, M. Jean-Louis SOULIER, Mme Christèle COURSAT, M. Alain LAGARDE, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Yves JUIN, M. Yannik SEGUIN, Mme Josiane BRASSAC-DIJOUX, M. Fabrice MARTHON, Maires - Adjoints, Mme Jeanne WACHTEL, M. Pierre LAURICHESSE, Mme Christiane MAGRY, M. Michel BREUILH, Mme Christine COMBE, Mme Yvette FOURNIER, Mme Ana-Maria FERREIRA, M. Jean-Michel CLAUX, M. Pascal CAVITTE, M. Hervé PLUCHON, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, Mme Aysé TARI, Mme Laure VIREFLEAU, M. Jérémy NOVAIS, Mme Emilie BOUCHETEIL, M. Samuel DESAGUILLER, Mme Muriel GILET-BOUYSSON, M. Michel CAILLARD, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Nathalie THYSSIER, M. Thomas MADELMONT soit 31 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Guy DELMAS, Mme Sandrine TAILLEFER

Monsieur Samuel DESAGUILLER remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation de la modification du zonage d'Assainissement de la Ville de Tulle

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu sa délibération n°4 du 9 novembre 2001 portant approbation de la carte de zonage d'assainissement suite à une étude du Schéma Directeur d'Assainissement,
- Vu sa délibération n°3 du 27 septembre 2011 portant approbation du Plan Local d'Urbanisme qui a maintenu dans sa notice explicative relative aux réseaux, les dispositions de la carte de zonage du 9 novembre 2001 mais validé un nouveau plan modifiant de façon non négligeable le zonage d'assainissement existant (AC et ANC) et le zonage collectif à créer,
- Vu sa délibération n°5 du 23 février 2012 relative à l'élaboration d'un nouveau zonage d'assainissement,
- Vu sa délibération du 9 juillet 2013 décidant la mise en révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme,
- Vu sa délibération du 10 décembre 2013 décidant l'arrêt du projet de modification du zonage d'assainissement de la Ville de Tulle avant sa mise à l'enquête publique,
- Considérant que le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sans réserve le 4 février 2014,
- Considérant qu'il convient désormais d'approuver la modification du zonage d'assainissement de la Ville de Tulle,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1- Approuve, après enquête publique, la modification du zonage d'assainissement de la Ville de TULLE mise en œuvre pour mettre en cohérence la réalité du réseau public existant et le plan de zonage en vigueur.

2- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre toutes les démarches afférentes et à signer tout document à intervenir.

Le Maire,

Bernard COMBES